



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centre de vacances familiales des Houches

Question écrite n° 116649

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les difficultés rencontrées par l'association de gestion du Centre de vacances Amis de la nature (AGC/AN) en raison du non-versement d'une subvention s'élevant à 192 840 euros. En effet, dans le cadre d'une convention référencée n° 03-74-144551 en date du 1er juillet 2003, au titre de la réhabilitation du centre de vacances familiales sis 371, route de la Côte-des-Chavants, 74310 Les Houches, propriété de la Fédération française de l'union touristique des amis de la nature (FFUTAN), une subvention aurait été accordée. Or, à ce jour, il semblerait que le solde de cette subvention, soit 140 000 euros, n'ait pas été versé. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir tout mettre en oeuvre afin que le solde de cette subvention soit versé à l'AGCVAN de façon à ne pas compromettre le fonctionnement de celle-ci.

Texte de la réponse

Le budget voté pour 2007 permettra de couvrir une grande partie de la dette constatée dans le domaine de la consolidation des équipements du tourisme social. Des crédits seront délégués dans les prochains jours à la délégation régionale au tourisme (DRT Rhône-Alpes) couvrant la totalité de la dette de l'État à ce jour soit 102 398 euros.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116649

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 751

Réponse publiée le : 27 mars 2007, page 3207